

C.I.A.S.	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2026-13
-----------------	--	--------------------------------------

Séance du : 12 mars 2026

Le 12 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(14) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, Mme BOUDOIRE, M. BOURREAU, Mme DUBIN, Mme FERCHAUD, M. LOGEIS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU, Mme SOULARD

ABSENTS
EXCUSES
(3) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, M. LARDIERE

POUVOIRS /

Date de la
convocation 5 mars 2026

Secrétaire de
séance Mme VINCENDEAU

**BUDGET PRINCIPAL DU CIAS (40800) : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ET
AFFECTATION DES RESULTATS**

Vu l'article L1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Le compte financier unique du budget principal du CIAS pour l'exercice 2025 a été arrêté au 31/12/2025.

Il est présenté selon la nomenclature M57.

Les résultats de l'exercice sont en concordance avec ceux arrêtés par le comptable du centre des finances publiques.

Budget principal du CIAS : Compte administratif 2025			
		CA 2025	
Fonctionnement	Dépenses	011 : Charges à caractère général	36 831,51 €
		012 : Charges de personnel et frais assimilés	122 559,72 €
		65 : Autres charges de gestion courante	64 749,22 €
		042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	2 491,20 €
	TOTAL DÉPENSES 2025		226 631,65 €
	Recettes	70 : Produits des services, du domaine et ventes	114 418,34 €
		74 : Dotations et participations	13 000,00 €
		75 : Autres produits de gestion courante	100 120,37 €
	TOTAL RECETTES 2025		227 538,71 €
	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025		907,06 €
Reprise résultat antérieur		- 116,48 €	
RÉSULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ		790,58 €	
Investissement	Dépenses	TOTAL DÉPENSES 2025	1 473,58 €
	Recettes	TOTAL RECETTES 2025	12 491,20 €
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2025		11 017,62 €
	Reprise résultat antérieur		40 840,40 €
	RÉSULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT CUMULÉ		51 858,02 €

Il est proposé d'adopter le compte financier unique 2025 dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

Budget principal	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025 (1)	RÉSULTATS ANTERIEURS REPRIS EN 2025 (2)	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025 (3=1+2)
Investissement	11 017,62 €	40 840,40 €	51 858,02 €
Fonctionnement	907,06 €	- 116,48 €	790,58 €
TOTAL	11 924,68 €	40 723,92 €	52 648,60 €

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DES RÉSULTATS CUMULÉS	
Excédent cumulé de fonctionnement 2025	790,58 €
Excédent cumulé d'investissement 2025	51 858,02 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Excédent d'investissement repris en section d'investissement 2026 au R/001	51 858,02 €
Affectation du résultat de fonctionnement cumulé en 2026	
1) Affectation au R/1068 :	0,00 €
2) Report en Fonctionnement au R/002 :	790,58 €
3) Déficit de Fonctionnement reporté au D/002 :	0,00 €

Conformément à la réglementation, le Président n'assiste pas au vote de la présente délibération.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter le compte financier unique tel que présenté ci-dessus.**
- **D'arrêter les résultats définitifs 2025 tels que résumés ci-avant.**
- **De déclarer les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.**
- **D'affecter les résultats cumulés 2025 comme indiqués ci-avant.**

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

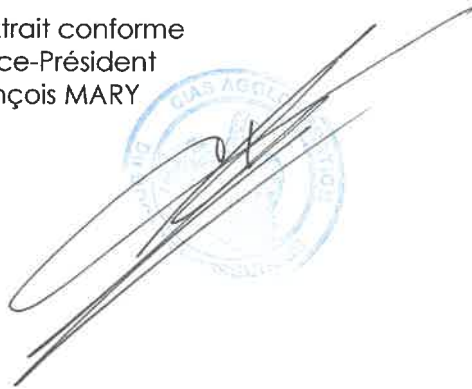
Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture

le 13/03/26

Publié et Notifié

le 13/03/26

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU BOCAGE BRESSUIRAIS' around the perimeter and 'C.I.A.S. A.G.R.I.C.' in the center. The signature is a cursive, stylized name.

